

Chapitre 2 *Saint Jean de Chevelu et ses habitants*

D'après les textes anciens on sait que Chevelu existait déjà en 1125 sous le nom de Capilutum, puis a porté différents noms au cours des siècles : en 1232 Chevellutum, en 1260 Chavellu, puis Chevellu, et au XVIIIe siècle Chevelluz.

*On retrouve trace de la paroisse au XIIIe siècle sous le nom de Capellanus de Chevelutum, puis au siècle suivant, Capellanus de Cheveluton, pour devenir Capelutum au XVIe siècle et enfin, apparaît sur le cadastre sarde de 1738 **Saint Jean de Chevelu** (*Shvèlu en franco-provençal*).*

Au Moyen Âge, la paroisse de Saint-Jean-de-Chevelu fut le siège de la seigneurie de Chevelu, érigée par la suite en baronnie. Elle appartenait à la famille de Chevelu.



Son blason est « d'argent au chef endenté de trois pointes de sable »ⁱ.

Faute de descendants pour la famille de Chevelu, la baronnie fut léguée à Claude de Mareste, neveu de la dernière porteuse du nom en 1513.

Saint Jean de Chevelu est une petite commune, à 7 km de Yenne, et à 20 km de Chambéry (ancienne capitale des Ducs de Savoie) accessible par le



Tunnel du Chat.



Nichée au creux d'une cuvette où brillent deux petits lacs, la commune est entourée, à l'ouest, par la montagne de Lierre, au nord par la montagne de La Charvaz et au sud par la montagne de la Dent du Chat qui la domine de ses 1390 m.

2Geol-alp.com Maurice Gidon

Les berges du lac du Bourget ne sont qu'à 2 kilomètres, mais pour y parvenir il faut passer le col du de la Dent du chat. Sur l'autre rive on peut apercevoir Aix les bains

Le centre du village se trouve à 334 m d'altitude ; les hameaux, dispersés sur les flancs des monts alentours sur plus de 1200 hectares, se nomment : Bergin, Champrond, Chevelu, La Grande Forêt, la Petite Forêt, Monthoux, la Plattière, Saumont, la Servagette, Vernatel, Saint Jean, la Fromentière, Gemilieu, la Mandaz, la Perrotière, les Pigeons, le Tabac, les Vignes.

La plupart de ces hameaux sont rassemblés autour d'un ancien château ou de maisons fortes initialement tenues par des petits seigneurs locaux.



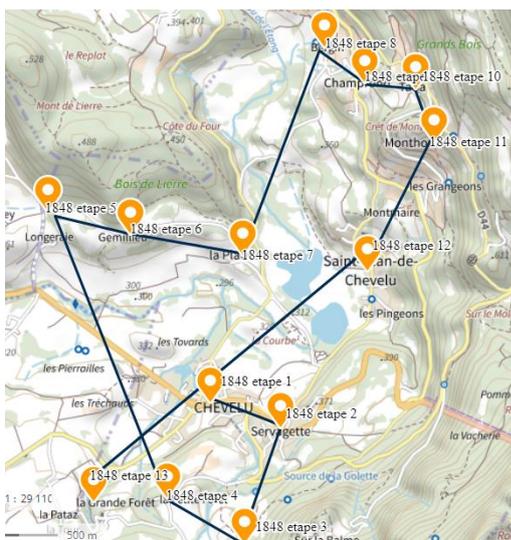
Saumont est le hameau où vivent les Buissons qui nous intéressent. Le hameau est cité dans plusieurs documents. Il fait office de frontière Nord-Ouest entre la commune de Yenne (hameau du Haut Saumont) et celle de Saint Jean de Chevelu. Dans la généalogie de

mon ancêtre on retrouve des Buissons à Saumont depuis au moins la moitié du 17ème siècle avec le plus ancien ascendant trouvé, Monnet Buisson.

Les habitants de Saint Jean de Chevelu en 1848

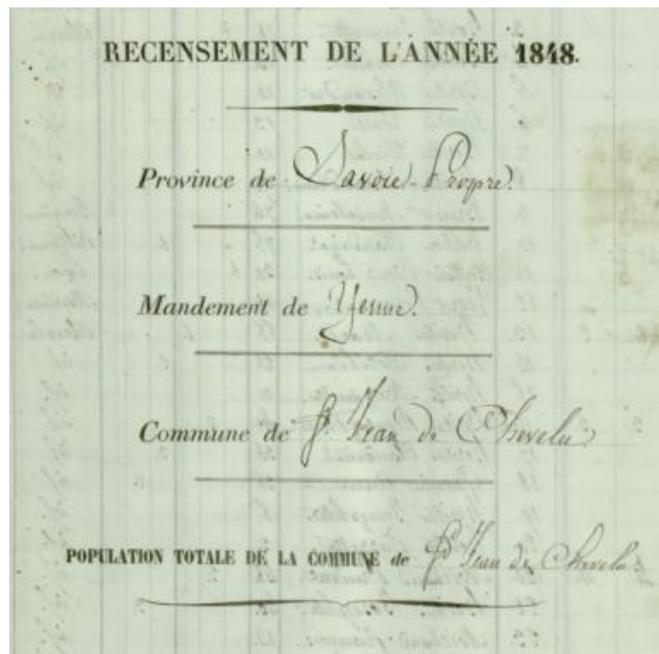
En ce milieu du 19-ème siècle, Saint Jean de Chevelu compte moins de 1000 âmes, réparties sur les différents hameaux, les plus peuplés sont ceux de Chevelu, Monthoux et le centre Saint Jean.

La plupart des hameaux sont organisées autour d'un ancien château ou d'une maison forte du moyen Age.



Pour faire leur connaissance, suivront le recenseur en 1848. Celui qui est chargé de réaliser ce recensement n'est autre que le notaire de Saint Jean de Chevelu, Maxime Héritier (peut être confie-t-il cette tâche à son clerc). Il est Notaire royal et adjudant-juge à St-Jean de Chevelu, secrétaire communal de Saint Jean de Chevelu.

Sa tournée comporte une douzaine d'étapes qui correspondent aux divers hameaux de la commune.



3Archive de Savoie Recensement 1848 Saint Jean de Chevelu

A cette époque les recensements ne sont pas connus pour être très fiables. Toutefois, pour celui-ci, la position de notaire du responsable permet de croire que sa connaissance approfondie des habitants, jusque dans leurs « petits secrets de famille » assure une fiabilité plus proche de la réalité.

Par exemple, concernant le niveau d'instruction, Maxime Héritier sait qui peut lire ou écrire, au moins pour tous ceux qui ont dû un jour passer à son étude

En cette époque, on note, lors du recensement :

1.	2.			3.	4.	5.	6.	7.	8.					
COMMUNE ou HAMEAU	NUMÉRO D'ORDRE des			NOM ET PRÉNOMS	âge	ÉTAT CIVIL		LIEU DE NAISSANCE	RELIGION	PROFESSION	INSTRUCTION			
	MAISONS	FAMILLES	PERSONNES			mâles	femelles				ne sachant ni lire, ni écrire	sachant lire	sachant lire et écrire	
						Célibataires Mariés Veufs	Célibataires Mariées Veuves							

- Une référence pour la maison, les familles et les habitants
- Leur nom et leur prénom
- Leur Age
- Leur état civil (célibataire, marié ou veuf) pour les hommes et pour les femmes
- Leur lieu de naissance
- Leur profession
- Leur niveau d'instruction (lire, lire et écrire ou rien)
- En 1848, la religion ne semble plus requise dans le décompte des habitants

Mais à cette époque on cherche aussi le nombre de migrant et d'émigrant.

ÉMIGRANT		LIEU de l'ÉMIGRATION	ÉPOQUE		Observations		
présumé	absolu		du départ	du retour	CALIBRE	MOIS	ANNÉE

Observations

Il n'y a pas dans cette commune ou presque pas d'émigration et s'il y en a, c'est exclusivement pour Lyon ou pour la France.

D'ailleurs le recenseur a noté qu'il y avait peu ou pas de migrations à Saint Jean de Chevelu, et lorsqu'il y en a, c'est pour Lyon et ce, sans retour au pays.

Grâce à ces différents décomptes, Maxime Héritiers va visiter

- 142 maisons,
- Abritant 122 familles (pour environ 40 patronymes) et donc une vingtaine de veufs ou veufs ou célibataires,
- Pour un total de **905 habitants (489 hommes, 416 femmes)**

222.	224.	22.	162	224.	50.	439.	140.	89.
		43						
489			416			905		
Certifié exact par le secrétaire communal soussigné								
M. Héritiers								

On apprend aussi que sur ces 900 personnes

- 89 savent lire et écrire,
- 143 savent seulement lire
- Et la grande majorité, 439 ne savent ni lire, ni écrire.

Début de la tournée : Le hameau de Chevelu



En cette année 1848, le recenseur a débuté sa tournée par le hameau de Chevelu qui compte :

- **36** maisons et
- **193** habitants.

Le hameau de Chevelu et celui de Servagette mitoyen sont les anciennes terres du **château de Cinné**.

Le château de Cinne ou de Cunne ou de Chevelu est un ancien **château fort**, probablement du XII^e siècle, qui se dresse

4 Carte état major 1820-1866 sur un mamelon (motte castrale au hameau de Chevelu (Capilutum), au-dessus de Servagette, et de l'ancienne chapelle. Le château fut au Moyen Âge, le siège de la seigneurie de Chevelu, érigée par la suite en baronnie. La chapelle du château de Chevelu est placée sous le vocable de la Vierge Marie

C'est le plus peuplé d'une part et c'est là que réside Maxime Héritier, le notaire chargé du recensement.



St-JEAN-de-CHEVELU (Savoie) - Entrée du village & route de Chambéry
Gervais et Picalet, édit. Lyon

La première demeure visitée par le recenseur est celle de **Maxime Héritier** (né à Saint Jean de Chevelu) le responsable vis-à-vis de l'administration.

Il a la cinquantaine, il vit avec son épouse **Eléonore de Migieux** née à Bellay, ainsi que ses 6 enfants, tous né à Saint Jean, âgés de 7 à 18ans.

Il dispose chez lui de 3

domestiques. Il loge aussi une veuve (sans doute une parente).

COMMUNE ou HAMEAU	NUMÉRO D'ORDRE des			NOM ET PRÉNOMS	Âge	ÉTAT CIVIL						LIEU DE NAISSANCE	RELIGION	PROFESSION	INSTRUCTION			
	MAISONS	FAMILLES	PERSONNES			mâles			femelles						ne sachant ni lire ni écrire	sachant lire	sachant lire et écrire	
						Célibataires	Marries	Veuves	Célibataires	Marries	Veuves							
Chevelu	1.	1.	1.	Héritier Maxime	18	1.						Chevelu	Catholique	Voyeur				
				Héritier Clémence	18			1.				Chevelu						
				Héritier Jeanne	18							Chevelu						
				Héritier Amalie	16							if.						
				Héritier Alexandre	14							if.						
				Héritier Louis	12							if.						
				Héritier Nicolas	10							if.						
				Héritier Alexandrine	7							if.						
				Druisot Madeleine	76						1.	Hongieux						
				Berlion Claudine	75						1.	Billième						
				Battalor Pierre Louis	32	1.						Lyon						
				Veyret Péronne	18							Meyrieux						

On peut remarquer que Maxime et sa femme savent lire et écrire ainsi, que tous les enfants de plus de 13 ans, mais que les plus jeunes savent au moins lire. Seul le petit dernier de 7 ans qui ne sait ni lire ni écrire.

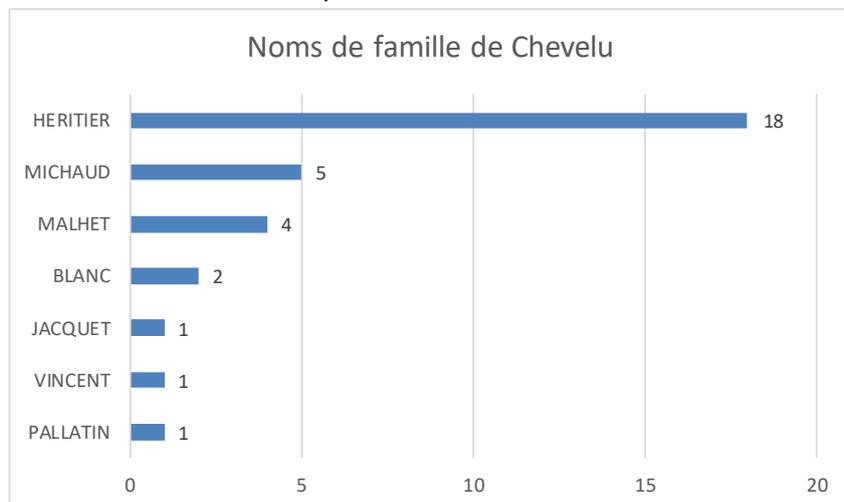
Quant aux domestiques aucun ne sait lire ou écrire.

Les deux maisons suivantes sont elles aussi occupées par des Héritiers (agriculteurs). Mais ce nom apparaît très souvent dans le recensement.

Les Héritiers sont une famille très ancienne à Saint Jean de Chevelu. Dans la généalogie de mon ancêtre on trouve des Héritiers depuis le début du 17ème siècle.

Sur le hameau de Chevelu on trouve 15 maisons occupées par des Héritiers pour un total de 35 maisons dans le hameau.

La maison suivante est occupée par une autre famille très présente à Saint Jean de Chevelu, la famille Michaud. Ils occupent 5 maisons dans ce seul hameau.



Mais voyons maintenant quelques personnages particuliers dans ce hameau.

Par exemple, dans la 7ème maison on trouve l'auberge de **Claude Michaud** (veuf) et ses trois enfants. Tous savent lire et écrire, sans doute une conséquence de leurs obligations et une marque de leur importance.

Sont aussi présents les trois domestiques.

Bien que rien ne l'indique sur le recensement, l'auberge de **Claude Michaud** doit se trouver proche de trois anciennes routes impériales, l'une, la route venant de la vallée



du Rhône au col du Chat, l'autre filant vers le sud en direction de Chambéry et enfin la troisième vers le nord allant vers Lucey et le lac Léman. Ces trois routes se croisent au hameau de Chevelu.

L'auberge actuelle devait être un point de passage obligé avec son relais poste. C'est un peu le motel d'antan.



5 Forge Brunier actuellement entrepôt
Vignolet - Vue générale nord

Trois maisons plus loin (maison 11) on trouve le forgeron **Joseph Héritier** avec sa femme, ses deux fils et deux petits-fils.

Le forgeron est incontournable pour entretenir, réparer fournir les matériels agricoles requis par les habitants à majorité cultivateur.

Quelques maisons plus loin (maison 16) un autre forgeron, **Jean Maillet** et sans doute son fils qui loge aussi sa tante et sa nièce.

Il faut aussi un **charron** pour les matériels attelés. Il fabrique les roues, les échelles, les mangeoires de bergerie ou d'étable, les auges, les râteliers des écuries. C'est **Antoine Leuron** qui loge 2 maisons plus loin (maison 13) avec sa femme et ses trois enfants. Un autre **charron**, **Benoit Jacquet** réside un peu plus loin à la maison 20.

Mais le hameau compte aussi des **charpentiers**, **François Laroche** (à la maison 14, et **Joseph Malhet** à la maison 17).

Pierre Pallatin et François Rouquelle, autres charpentiers, sont aux maisons 22 et 24. Sans doute, tous ou quelques-uns ont participé à la construction de la nouvelle église de Saint Jean de Chevelu (Eglise Saint Jean Baptiste), terminée il y a deux ans seulement. D'ailleurs on peut penser que ce chantier de la nouvelle église a fait travailler les maçons, les charpentiers et les menuisiers de la commune



En tant que charpentiers ils devaient sans doute disposer d'un atelier de scierie comme celle-ci, alimentée par un canal forcé.



6 Scierie Passet - Vue du canal d'amené de la scierie

A la maison 15, il y a François Michaud qui est Tailleur.



Costumes Savoyards

Sa femme s'occupe de ses terrains comme cultivatrice, sans doute pour compléter les revenus d'un ménage où le métier de tailleur dans une population réduite, portant des effets à longue durée d'utilisation restent faibles.

Il utilise sans doute les tissus fabriqués par Jean Foulon le tisserand du hameau de Mettabas, (voir étape 10).

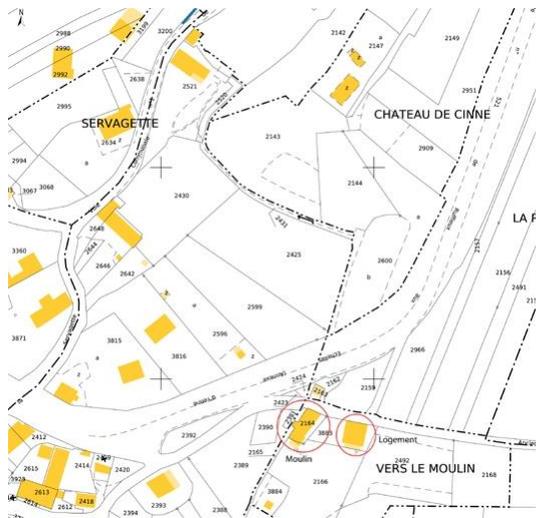
On peut presque parier qu'avec la proximité de la filature de poils de lapins de l'autre côté du lac du Bourget, un certain nombre de leurs réalisations utilisaient les produits de cette filature, mais les fils de laine, le chanvre et le lin devaient avoir aussi une place importante.

Avec la proximité de Lyon, on peut penser que les tenues de fêtes s'enrichissaient de damas, de dentelles et autres atours utilisant des tissus plus précieux qui venaient peut-être par le Rhône jusqu'à Yenne.

Avant de quitter le hameau de Chevelu le recenseur passe chez François Machet le Sabotier (maison 26). C'est un personnage qui a son importance à cette époque. Jadis itinérant et vivant à l'orée des forêts où il s'approvisionnait en bois, maintenant il est installé, seul, dans sa maison atelier.



Le sabot étant façonné à partir de bois vert, une fois terminé, il fallait attendre plusieurs mois de séchage. Après avoir débité les bûches à la SCIE PASSE-PARTOUT, le sabotier dégrossissait la forme à la HACHE munie d'un manche court et terminée en boule servant de contrepoids. L'HERMINETTE servait ensuite à dégager le talon. Le PAROIR, fixé à une extrémité, permettait de donner la forme extérieure du sabot. Le creusage s'amorçait avec la VRILLE, puis se finissait à la CUILLÈRE. Le BOUTOIR et la RUINE (ou ROUANNE) permettaient d'accéder au fond du sabot pour la finition. La décoration éventuelle était réalisée à la RAINETTE.



Sa dernière visite est celle de Louise Gouvert (veuve Héritier) qui vit avec tous ses enfants à la dernière maison (36) et qui est meunière.

Si son mari était François Marie Héritier, le moulin qu'elle exploite pourrait être celui-ci au bord de la route qui monte sur la dent du Chat



7Moulin Héritier et quai de chargement





*Le moulin est alimenté par une conduite forcée.
La force motrice des retenues d'eau semble une source
d'énergie partagée par tous les artisans de Saint Jean.
La situation géographique de cette cuvette entre les
montagnes se prête bien à ce type de production
d'énergie.*

Quittons maintenant Chevelu et poursuivons vers la prochaine étape.

Etape 2 : Servagette

De Chevelu à Servagette il n'y a que quelques centaines de mètres à faire en passant



Emlacement ruines moulin du château de Cinné (disparu) XVe-XIIIe siècle

*au pied de l'ancienne demeure
fortifiée de Cinné (fief des shevelu
au moyen Age). Au 19ème siècle il
n'y a plus que des ruines car il a
été démantelé à la Révolution
française.*

8Ruines du château de Cinné

*Servagette abrite 12 familles dans 13 maisons et compte 87 habitants. Parmi eux il y
a des cultivateurs comme Claude Héritier et François un autre Héritier qu'il héberge.*

Outre le charpentier Joseph Machet dont nous avons déjà parlé, il y a deux autres personnages importants :

- **Louis Pallatier le Garde**. Nous en reparlerons par la suite. Comme notre garde champêtre actuel il est chargé des annonces, de la surveillance et de la poursuite des petites délinquances
- **Guillaume Vincent** avec son fils et ses enfants. C'est le **meunier** du moulin de Servagette.

Les moulins de Servagette (car il y en a trois) sont au bord du chemin qui mène du hameau au lac de Saint Jean).

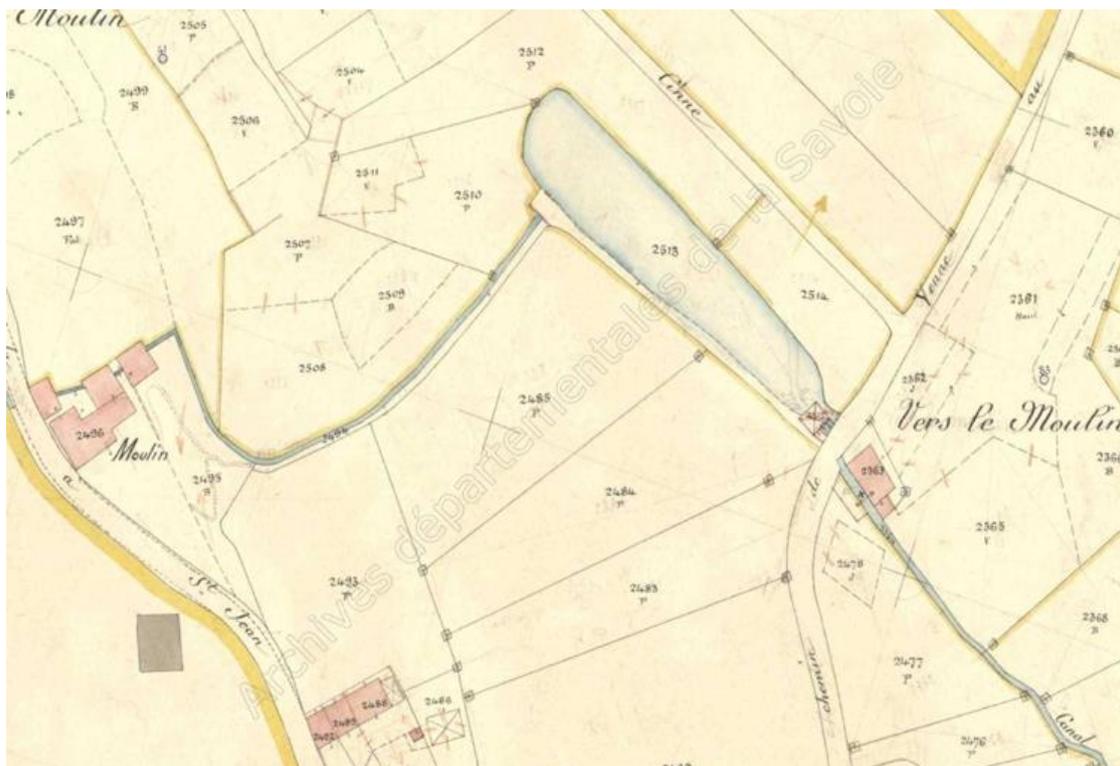


Moulin de la Servagette - Vue du pressoir, façade est.



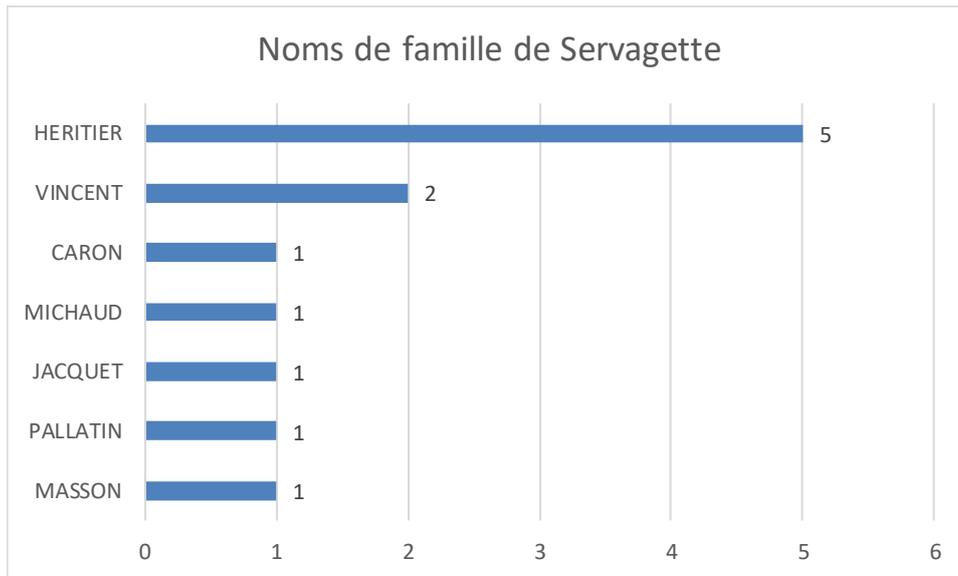
Meule du moulin aval

Ils sont alimentés par une conduite forcée qui descend d'un grand réservoir situé sur le promontoire du château de Cinné.



*9*Vue cadastrale de la conduite forcée depuis la retenue

A Servagette une moitié des habitants ne savent ni lire ni écrire mais l'autre moitié sait au moins lire et un quart sait lire et écrire.



Il est temps de passer à l'étape suivante.

Etape 3 : Vernatel



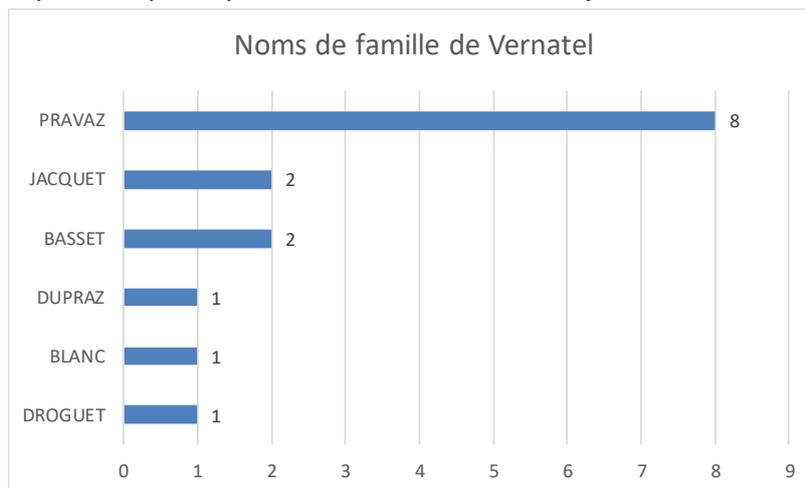
Vernatel est un hameau au sud de la commune. Il compte 84 habitants, composant 12 familles essentiellement des cultivateurs.

Dans le hameau les artisans sont :

- **Antoine Pravaz, Charpentier**
- **Joseph Basset : Maçon**

Eux aussi ont peut-être participé aux travaux de la construction de l'église de Saint Jean de Chevelu.

Pour l'histoire les noms en «az» sont caractéristiques du patois savoyard. Le « z » ne se prononce pas, on dit donc Antoine Prava ou Dupra pour Dupraz (autre famille de Vernatel).



Etape 4 : Petite foret



Le hameau s'est construit autour de la **maison forte** du même nom.

Ce bâtiment date de 13ème ou 14ème siècle. Il s'agit d'une ancienne tour de défense du domaine de la grande Forest dont- nous parlerons plus après.

Cette demeure est occupée par la famille **Michaud** depuis plus d'un siècle. En 1848 c'est **François Michaud** et sa femme **Jeannette Mallet** qui l'occupe.

Au total on compte 3 familles (Michaud et Jacquet) dans 2 maisons et au total 7 habitants.



Normalement le recenseur aurait dû poursuivre vers le hameau de la grande forêt si proche, mais il va bifurquer vers le nord pour sa prochaine étape.

Etape 5 : Saumont

Ce hameau est, dans notre histoire, la plaque tournante de notre récit, la **terre natale de nos ancêtres**.

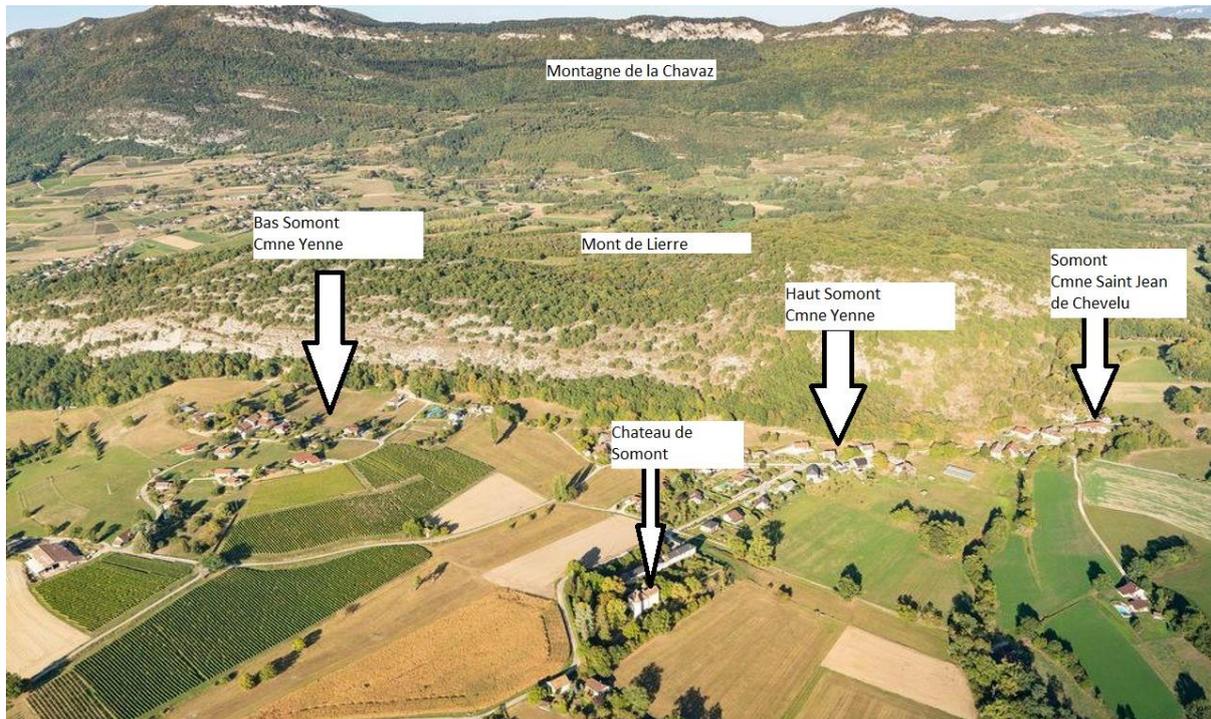


Le hameau naît autour d'une maison forte du 13ème siècle, édifée par **Ulrich de Somont**, remanié au 19ème siècle par **Eugénie de Mareschal-Somont**, et son mari le comte **Charles Pullini**, intendant général de Savoie de 1823 à 1833.

En 1848 c'est sa fille demoiselle **Marie Pullin** qui en est propriétaire

Le château est sur la commune de Yenne, et le hameau de Somont est en fait une

partie du hameau global (Bas Somont et Haut Somont sur la commune de Yenne) qui est situé sur la commune de Saint Jean de Chevelu.



Somont est une déformation de Soumont ou submont par sa situation au pied du Mont de Lierre qui le surplombe sur toute sa longueur. La notion de haut ou bas Somont vient sans doute de la différence d'altitude de 334metres pour l'un contre 270 pour l'autre.

Comme ce hameau est celui de nos ancêtres nous allons nous y arrêter quelques instants.

*Lorsque le recenseur arrive au hameau de Somont il y trouve **5 maisons** qui abritent **4 familles** pour **23 habitants** au total.*



On les devine sur la carte d'état-major)

Sur le cadastre actuel ce sont les parcelles 1372 à1377 et 1614. Il manque un bâtiment à droite de la parcelle 1377.

Le relevé du recenseur

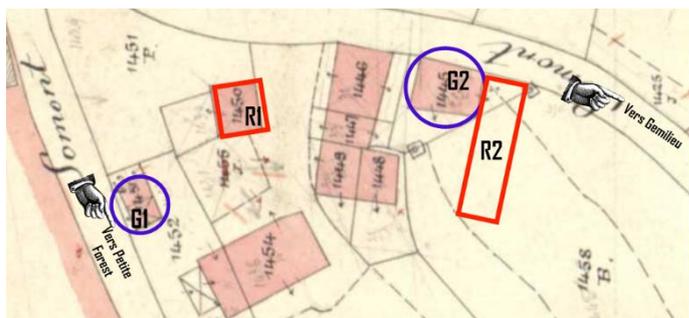
68.	372.	Buisson Dominique.	28.	55.		inf.	inf.	170.	"	"
	373.	Machet Martine.	28.		55.	Yonne.	inf.	171.	"	"
	374.	Buisson Joseph.	12.			Cherbourg.	inf.	172.	"	"
	375.	Buisson Perronne.	10.			inf.	"	"	"	"
	376.	Buisson Claude.	8.			inf.	"	"	"	"
	377.	Buisson Noël.	6.			inf.	"	"	"	"
	378.	Buisson François.	4.			inf.	"	"	"	"
69.	379.	Buisson Joseph feu Thomas.	47.	56.		inf.	inf.	173.	"	"
	380.	Dantin Marie.	45.		56.	Yonne.	inf.	174.	"	"
	381.	Buisson Pierre.	20.			Cherbourg.	inf.	175.	"	"
	382.	Buisson Louis.	22.		59.	inf.	inf.	176.	"	"
	383.	Buisson Jeannette.	17.			inf.	inf.	177.	"	"

70.	384.	Borgel Pierre.	41.	57.		Cherbourg.	Culturaton.	178.	"	"
	385.	Mollard Josephite.	41.		57.	Yonne.	inf.	179.	"	"
	386.	Borgel François.	22.	54.		Cherbourg.	inf.	180.	"	"
	387.	Borgel Jeanne.	32.		20.	inf.	inf.	181.	"	"
71.	388.	Borgel Claude.	24.	55.		inf.	inf.	182.	"	"
71. no.	389.	Buisson Joseph feu Benoit.	55.	58.		inf.	inf.	183.	"	"
	390.	Vincour Benoîte.	50.		58.	Yonne.	inf.	184.	"	"
	391.	Buisson Dominique.	21.	56.		Cherbourg.	inf.	185.	"	"
	392.	Buisson Estienne.	16.			inf.	inf.	186.	"	"
	393.	Buisson Marie l'aînée.	14.			inf.	inf.	187.	"	"
	394.	Buisson Marie la Cadette.	12.			inf.	inf.	188.	"	"
	395.	Buisson Jacques.	9.			inf.	"	"	"	"

Le recenseur note 5 maisons. Peut-on connaître ces maisons ?

*Sur la carte d'état-major il est difficile de distinguer les bâtiments et d'identifier les maisons numérotées sur la feuille de recensement.

Pour y voir un peu plus clair on peut se reporter au premier cadastre français disponible : celui de 1923



Le bâtiment R2 en rouge a disparu entre 1850 et 1923, R1 est à ce jour réduit aux fondations
C'étaient sans doute des granges ou des remises.

Ceux cerclés en bleu et notés G1 et G2 sont visiblement sui les photos actuelles des remises ou des bergeries.

De nos jours on peut voir :

Bâtiment G1



Bâtiment G2

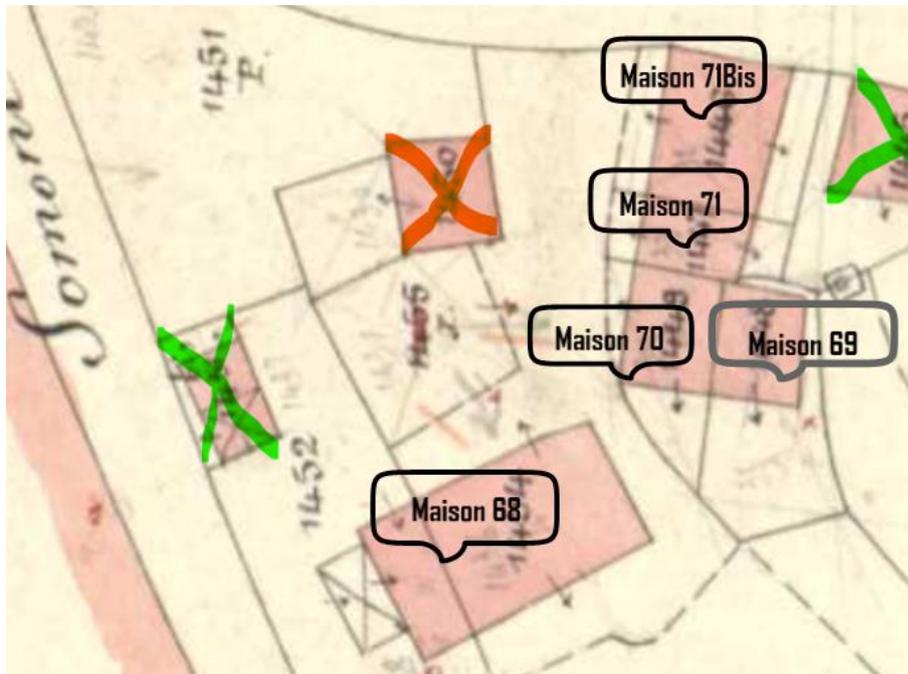


Bâtiment R1



Il reste donc cinq bâtiments comme indiqué par le recenseur.

Nous savons que le recenseur vient soit de *Petite Foret* au sud ou de *Chevelu* aussi au sud. Il va donc prendre la route de *Longeraie*. Par ailleurs on sait qu'il poursuivra vers *Gemillieu* à l'est.



Les maisons qu'il numérote sont sans doute celle-ci.

Cette numérotation reste une interprétation.

A la maison 68 il trouve *Dominique Buisson* et sa femme entouré de ses 5 enfants.

68.	372.	Buisson Dominique.	28.
	373.	Wachet Martine.	28.
	374.	Buisson Joseph	12.
	375.	Buisson Pérouse	10.
	376.	Buisson Claude.	8.
	377.	Buisson Noël.	6.
	378.	Buisson François.	4.

Dominique et sa femme ont 28ans et déjà un fils de 12 ans.

En fait, Dominique n'a pas vraiment la notion de son âge car étant né en 1813, il a en fait 35 ans et son fils

Joseph a bien 12 ans. Quant à sa femme Martine a 38 ans et non 28.

Ou alors c'est une erreur du recenseur.

Cet homme est important ; c'est le futur père de Michel notre bi-aïeul, donc notre

arrière-arrière-grand-père. Nous reparlerons de lui en détail au chapitre Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Dans les documents administratifs on le nomme **Dominique Buisson dit Bertrand**. Nous expliquerons pourquoi dans le chapitre le concernant. C'est notre arrière-arrière-grand père.

A la maison 69 le recenseur trouve une autre famille Buisson ; **Joseph Buisson**, 47 ans et sa femme Marie. Ils ont 3 enfants

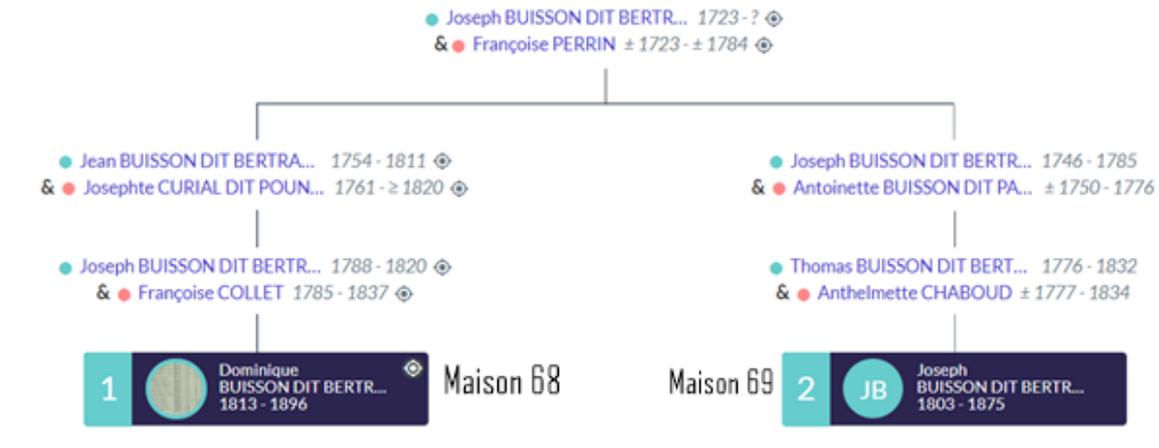
A photograph of a handwritten census record on aged paper. The document is organized into columns. The first column contains the house number '69.' written in a large, bold hand. The second column contains the numbers 379, 380, 381, 382, and 383, corresponding to family members. The third column contains their names: 'Buisson Joseph feu Thomas', 'Dantin Marie', 'Buisson Pierre', 'Buisson Louise', and 'Buisson Jeannette'. The fourth column contains their ages: 47, 45, 20, 22, and 17. The word 'feu' is written above 'Thomas' in the first entry.

House No.	Age	Name	Age
69.	379.	Buisson Joseph feu Thomas.	47.
	380.	Dantin Marie.	45.
	381.	Buisson Pierre	20.
	382.	Buisson Louise.	22.
	383.	Buisson Jeannette.	17.

Administrativement on le nomme aussi **Buisson dit Bertrand**, mais en plus comme il y a dans cette même descendance des Josephs, le recenseur a précisé « **feu Thomas** » (le prénom de son père) pour ne pas les confondre. Souvenons-nous qu'à l'époque il n'y a pas de système d'identification unique (comme le Numéro de SS actuel)

Dominique et Joseph sont cousins germains.

- Leurs ancêtres communs sont Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN.
- Dominique BUISSON DIT BERTRAND est un arrière-petit-fils de Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN. Et Joseph BUISSON DIT BERTRAND (feu Thomas) est un arrière-petit-fils de Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN.



A la maison 70 il trouve Pierre Borgel (41 ans), sa femme un de ses deux enfants et peut être sa sœur Jeanne (56 ans).

70.	384.	Borgel Pierre.	41.
	385.	Mollard Josephite.	41.
	386.	Borgel François.	22.
	387.	Borgel Jeanne	52.

A la maison 71 il trouve Claude, sans doute un fils de Pierre

71.	388.	Borgel Claude.	24.
-----	------	----------------	-----

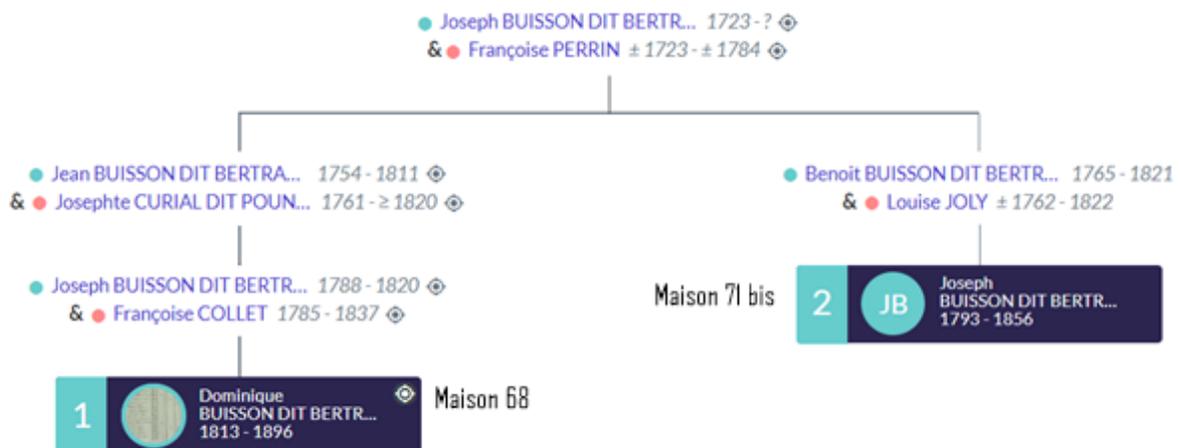
A la maison 71 bis il trouve la famille d'un autre Buisson ; Joseph Buisson feu Benoit (56 ans), sa femme et ses 5 enfants.

71. bis.	389.	Buisson Joseph feu Benoit.	16.
	390.	Vincour Benoitte.	30.
	391.	Buisson Dominique.	21.
	392.	Buisson Etienne.	16.
	393.	Buisson Marie Paine.	14.
	394.	Buisson Marie la Cadette.	12.
	395.	Buisson Jacques.	9.

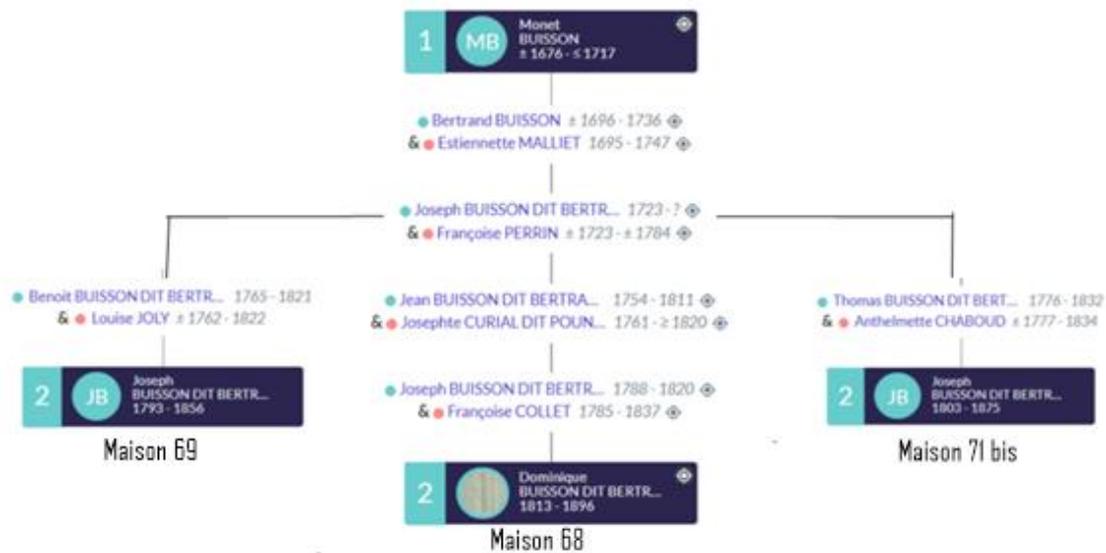
Cet autre Joseph est un autre cousin de Dominique.

Joseph BUISSON DIT BERTRAND est un cousin germain éloigné au 1er degré de Dominique BUISSON DIT BERTRAND.

- Leurs ancêtres communs sont Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN.
- Dominique BUISSON DIT BERTRAND est un arrière-petit-fils de Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN. Et Joseph BUISSON DIT BERTRAND feu Benoit est un petit-fils de Joseph BUISSON DIT BERTRAND et Françoise PERRIN.



Ainsi les trois familles Buisson qui peuplent le hameau de Somont sont-elles issues de la même souche : Joseph Buisson dit Bertrand (1723- ?)



Il est fort probable que ces trois maisons soient dans la famille depuis très longtemps, au moins depuis Bertrand Buisson (1696-1736) le père de leur ancêtre commun, Joseph Buisson (1723-> 1784).

*On sait que Bertrand Buisson était un fils du plus vieille ancêtre connu, **Monet Buisson** (aux alentours de 1676-<1717).*

*Si par exemple Monet Buisson avait eu plusieurs fils et que chacun d'eux aient décidé de prénommer leurs enfant « Joseph » il fallait pouvoir les différencier car aucun système d'identification n'était disponible à l'époque. La coutume était alors d'ajouter une information. C'est ainsi que le fils de Bertrand Buisson a été nommés Buisson **dit Bertrand**.*

A d'autres endroit on se sert du métier de l'ancêtre commun, par exemple les Buisson Paillassier (à Verthemex par exemple).

*Il faut par ailleurs noter que dans les documents administratifs, le père de Dominique Buisson, Joseph Buisson est décrit comme **Laboureur**. Or à cette époque « laboureur » désignait un statut, celui du paysan qui possédait la terre qu'il cultivait et au moins un attelage, cheval ou paire de bœufs, et charrue.*

Sous l'Ancien Régime en France, les laboureurs sont généralement des paysans qui se sont enrichis et ont ainsi réussi à échapper partiellement au système de la féodalité. Ils sont considérés comme des notables des campagnes, très présents dans les assemblées villageoises et, parfois, interlocuteurs directs du seigneur du lieu.

Certains sont très riches (tel le « coq de village » qui dispose des moyens de culture, notamment du train d'attelage et des bêtes de trait qu'il prête aux autres paysans)¹,

d'autres moins, mais ils représentent néanmoins l'élite de la paysannerie avec les fermiers aisés. De leurs terres, ils parviennent à tirer la subsistance de leur famille quelle que soit la conjoncture climatique ou économique. La plupart sont des fermiers qui possèdent un ou plusieurs terrains de culture, du bétail, des semences et du fourrage. Ils louent des superficies très importantes (réserves seigneuriales) qu'ils pourront mettre en valeur grâce à leur capital d'exploitation.

Par la suite, la dénomination de **cultivateur** est employée comme synonyme de paysan ou d'agriculteur. En effet, au 19^{ème} siècle, les recensements statistiques nommaient cultivateurs les personnes ou chefs de familles vivant principalement de l'exploitation de leurs modestes propriétés agricoles ou de la tenue d'un train de culture dans le cas de location de terre, en fermage ou métayage.

C'est cette appellation de cultivateur qui est employée dans le recensement de 1848 pour Dominique Buisson et ses cousins

Pour le recenseur l'étape suivante est à quelques centaines de mètres à l'est ; c'est Gemillieu.

Le mystère de la côte Buisson

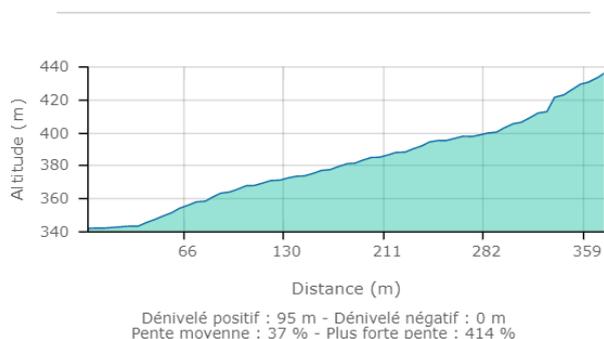
Pour se rendre à Gemillieu le recenseur passe au pied d'une parcelle nommée sur les cadastres « Côte Buisson ».



Est-ce ce lieu dit qui à initialement donné ce nom aux famille ancestrales, ou est-ce la présence des familles Buisson qui a fait naître le nom de cette parcelle.

L'accès à la parcelle depuis le hameau de Somont présente un dénivelé de 100 mètre sur moins de 400 mètres. Arrivé sur la parcelle les photos aériennes ne montre aucun bâtiments ni terres agricoles. Tout semble boisé et pierreux.

Le mystère de la côte Buisson reste entier



Fermons cette longue parenthèse et voyons la prochaine étape.

Etape 6 : Gemillieu



Malicien

www.delcampe.net

Comme bien d'autre, le hameau s'est construit autour d'une maison forte du 12^{ème} siècle, siège des seigneurs de Gimillieu qui lui a donné son nom.

Elle se dresse sur un mamelon à l'ouest de Prélian (à Saint Jean) Elle appartient, depuis la révolution, aux comtes de Chambost de Lépin



On pénètre dans la cour quadrangulaire après avoir passé un porche cintré. S'ordonne autour de cette cour, à gauche, une tour carrée d'origine ancienne et un bâtiment abritant les communs à droite qui conserve une petite fenêtre en accolade. Le corps de logis est desservi par un escalier qu'abrite une tourelle dont la porte est également en accolade. À l'arrière, une tour en pierres assisées porte, à son sommet, les traces d'une ancienne échauguette. À droite de cette dernière, dans le mur, assisé lui aussi, à

10 Maison forte Gemillieu vue aérienne

hauteur d'étage, s'ouvre une porte, aujourd'hui murée et les trois ouvertures romanes. L'ensemble des bâtiments est couvert d'ardoises et

les murs crépis de couleur sable, duquel se détache les chaînages d'angle en pierres blanches

72.	396.	Moiroud François.	40.
	397.	Michaud Marie.	35.
	398.	Moiroud Marguerite.	18.
	399.	Moiroud Marie.	16.
	400.	Moiroud Gabriel.	14.
	401.	Moiroud Oultheline.	13.
	402.	Moiroud Georgine.	10.
	403.	Moiroud Oultheline.	8.
	404.	Moiroud François.	6.
	405.	Moiroud Oultheline.	4.
	406.	Moiroud Gabrielle.	1.
	407.	Blanc François.	22.
	408.	Baudier Charlotte.	10.

Dans cette demeure il n'y a qu'une seule famille. Celle de **François Moiroud** (40 ans) et sa femme Marie Michaud. Avec eux, leurs 9 enfants (agés de 1 à 18 ans). Ainsi qu'un domestique et une enfant de dix ans dont on ne connaît pas le lien de parenté

François Moiroud sait lire et écrire, son épouse et ses enfants de plus de 8ans savent lire.

Sur la base de plusieurs informations La famille Moiroud compte parmi les gros fermiers de la commune.

Nous retrouverons la famille Moiroud pour d'autres événements familiaux chez le Buissons.

Etape 7 : la Platière

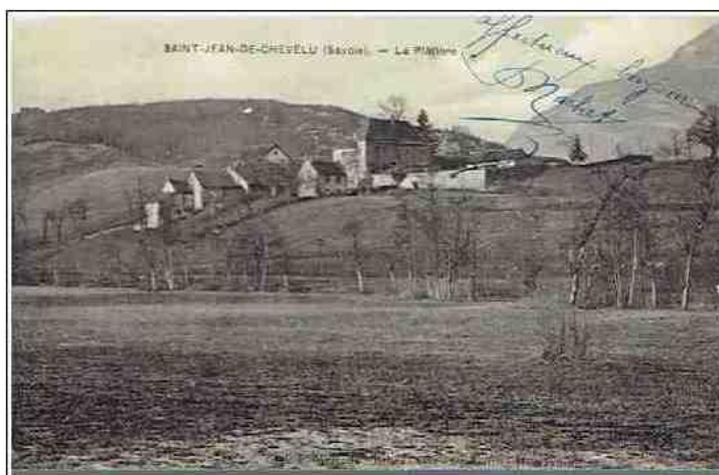


La maison forte de la platière est située sur une hauteur, à mi-chemin entre Gimilieu et Prélian. C'est une petite maison forte dont la façade a été remaniée au XIXe siècle. L'édifice possède une tourelle carrée à gauche. La façade postérieure comporte des éléments du XVe siècle. On ignore son histoire, mais en 1676, on signale l'existence de la famille de Mareste à

La Platière.

Le hameau se compose de quelques demeures, 4 exactement, autour de la maison forte.

Ces 4 maisons habite 4 famille pour 39 habitants.



FuldaE40

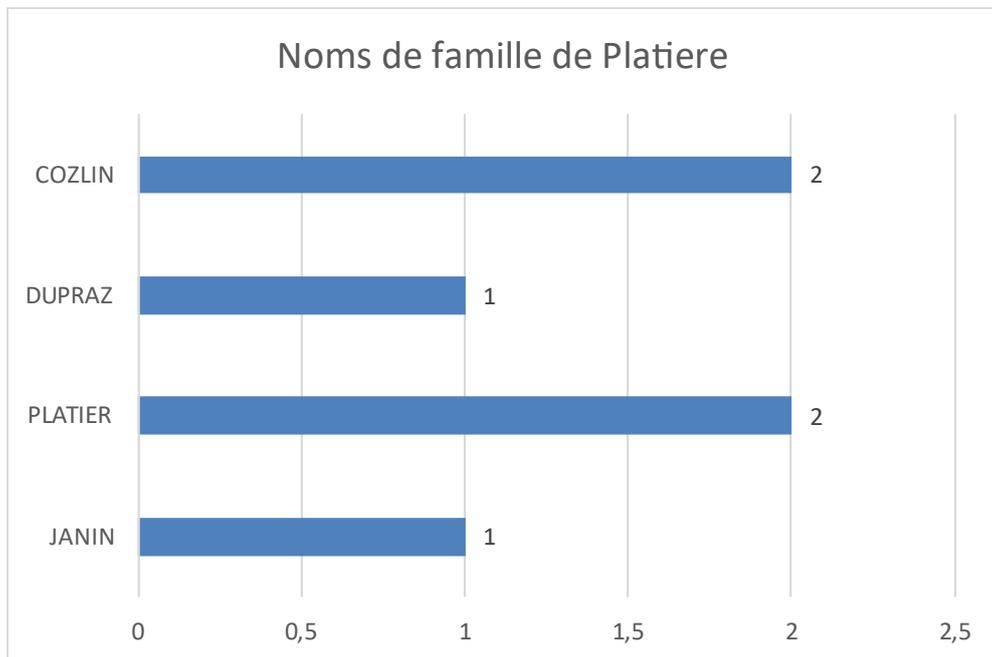
www.delcampe.net

Parmi ses habitants plusieurs sont clairement décrit explicitement comme **propriétaires** :

- **Anthelme Janin (fils de Claude)**, sa femme et ses 6 enfants plus le petit fils de Claude. Tous savent lire et Anthelme sait lire et écrire.
- **Anthelme Cozlin** sa femme et ses 3 enfants. Tous savent lire et écrire. Ils hébergent aussi 4 domestiques
- **Antoine Gabriel Gozlin** sa femme et ses 6 enfants. Ils savent lire et écrire pour les plus âgés et au moins lire pour les plus jeunes. On compte aussi 3 domestiques

Les autres habitants sont cultivateurs (Dupraz et Platier).

En fait il reste une demeure à recenser mais peut être la trouve-t-il close car il va devoir y revenir plus tard (étape 15). Pour comptabiliser **Jean Platier**, sa femme et ses 4 enfants et 3 domestiques.



Etape 8 : Fromentière

A Fromentière il n'y a qu'une seule maison et une seule famille celle d'**Anthelme Dupasquier**, sa femme et ses 4 enfants, mais aussi deux domestiques.

En analysant les lieux de naissance des enfants il semblerait qu'ils ne soient à Fromentière que depuis 3 ou 4 ans.

Etape 9 : Bergin

Ce hameau, petit par rapport au nombre d'habitants (13) pour 2 demeures est habité par un personnage plus historique que d'autres.



Les bâtiments sont ceux du château de Bergin. Le château de Bergin est, au ^{xiv} siècle, la possession de la famille de Bergin qui la reçue en albergement (bail emphytéotique) des mains du seigneur Guillaume de Chevelu

Le fief échoit à la famille noble des Drujon⁶, originaire de Belley.

La famille Drujon a son blason

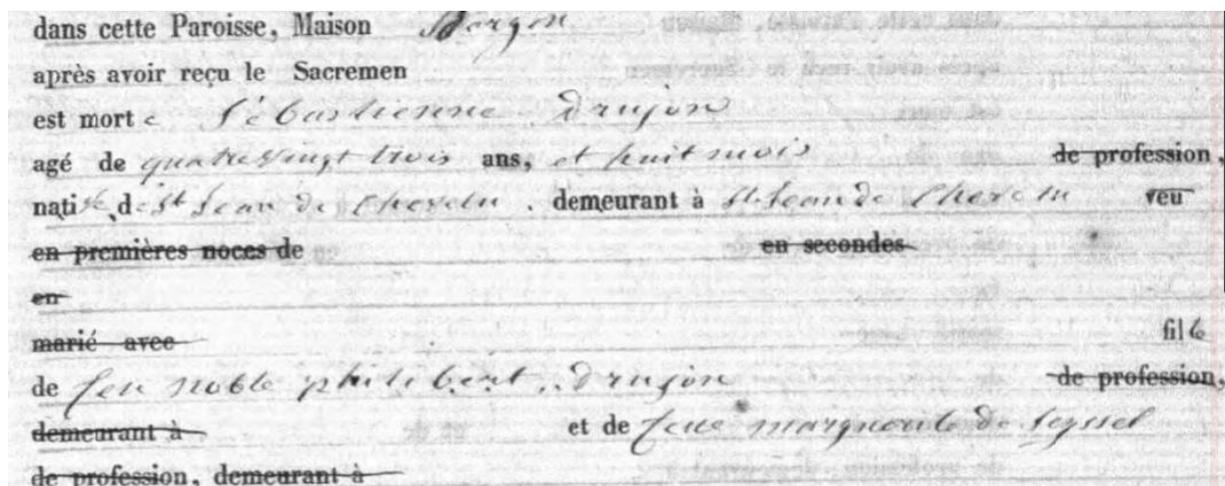
« d'azur à trois monts d'or rangés en fasce, mouvants de la pointe, et à trois lames naissantes de même »



Les Drujon vont administrer le domaine du 14^{ème} au 19^{ème} siècle.

Le recenseur va trouver **Demoiselle Sébastienne Drujon**, âgée de 80 ans qui vit dans la **maison 78** avec ses 3 domestiques.

Elle gère le domaine viticole du Château de Bergin, comme ses ancêtres. Elle est sans doute la fille du dernier Drujon mâle (Noble Philibert-Antoine Drujon) et de feu son épouse noble Marguerite de Seyssel.



11 Acte de décès de Sébastienne Drujon 1853

Elle sait lire et écrire, et le nom va s'éteindre à sa mort, en 1851, en étant restée demoiselle.



La **maison 79** (qui fait partie du château) est occupée par la famille de **Claude Parochette** et sa femme ainsi que son père et ses 6 enfants.

Ils sont sans doute au service de Demoiselle Drujon sur le domaine viticole qui est très étendu.

12 Vue aérienne actuelle du domaine viticole

On peut penser qu'en plus de la famille Parochette, Demoiselle Drujon utilise les services d'un membre d'une famille **Jacquet** du hameau de Saint Jean comme responsable ou maître de chais, car on sait qu'après son décès le domaine sera repris par un Jacquet

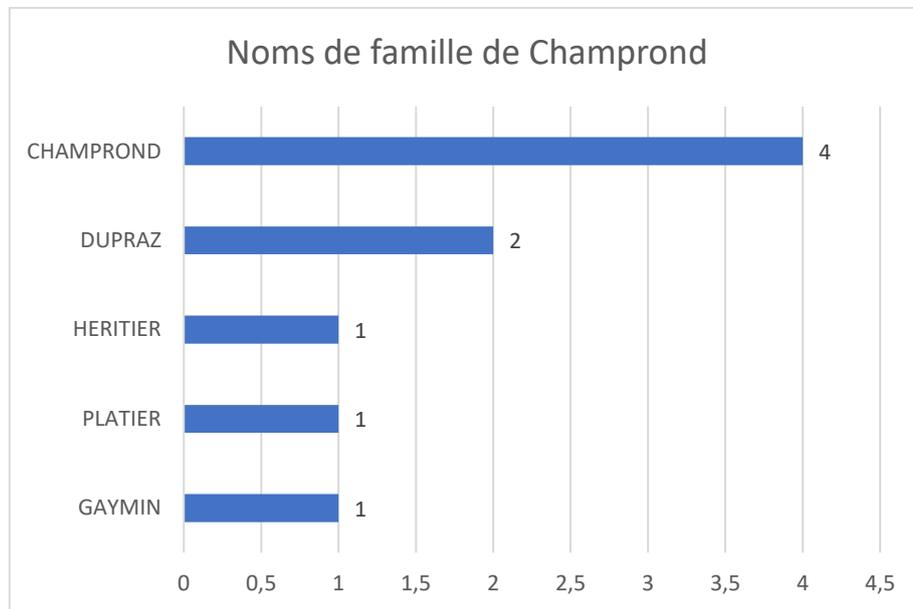
qui poursuivra l'exploitation. D'ailleurs en 1848, une de ses domestique est une Jacquet (Marianne 28 ans)

Etape 10 : Champrond

Ce hameau doit sans doute son nom aux habitants de cette partie de la commune, les familles Champrond, ou alors les noms proviennent du lieu (un champ rond ?)

Au total il y a **9 maisons pour 9 familles et 43 habitants**.

Quatre de ces familles s'appellent Champrond, ils sont cultivateurs pour la plupart (sauf **Jean Champrond** à la maison 85 qui est **maçon**). Ce sont sans doute des personnages plus important que la moyenne car plusieurs familles disposent de domestiques et savent lire et écrire.



Etape 11 : Mettabas

Lors du recensement de 1848 le hameau compte **3 maisons pour 3 familles et 17 habitants**.

Parmi eux il y a **Jean Foulon**, le **tisserand** à la maison 88 avec sa fille et un domestique (sans doute son ouvrier) de 18 ans.

Les 2 autres maisons sont occupées par les familles **Guillerme** avec sa veuve et ses 5 enfants et **Janton**, sa femme et son fils. Il habite sa tante et sa nièce

Etape 12 Monthoux

**Ce hameau est née historiquement autour d'une maison forte du 13 ou 14^{ème} siècle, possession de la famille de Montou. Vers 1444. Cette famille semble disparaître après cette date et laisser place à celle de Champ-Rond ou Champrond (voir étape 10).*

Le château est démantelé à la Révolution française en application de l'arrêté du 8 pluviôse [an II](#) (27 janvier 1794)⁵. Le 12 germinal (1^{er} avril 1794)⁶ le citoyen Maxime



Sevez, envoyé par l'agent national près le district de Chambéry, Morel, pour vérifier la destruction des clochers, tours et châteaux, invite la municipalité à réquisitionner des ouvriers pour œuvrer à la démolition du château mentionné comme étant le château de Champrond.

Attachée à la maison forte, une chapelle toujours présente de nos jours

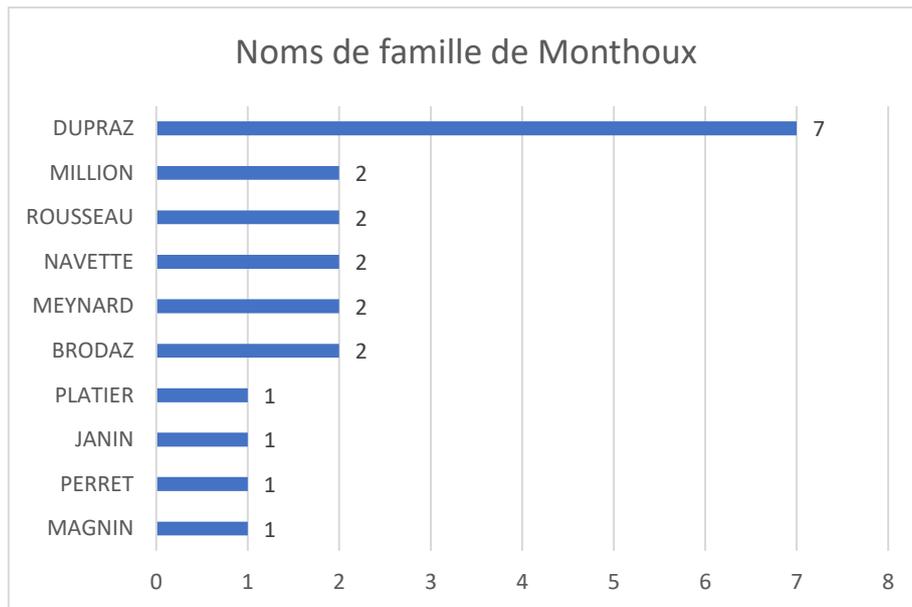
C'est un domaine viticole sur les pentes qui descendent vers le hameau de Saint Jean.



13Vue actuelle du vignoble de Monthoux

*Le recenseur va visiter **26 maisons** pour **26 familles** et un total de **163 habitants**.*

*Outre les cultivateurs il va visiter **Anthelme Platier, tailleur** avec sa femme et ses **6 enfants**.*



Etape 13 : St jean

Autre gros hameau de la commune est l'ancien fief de la famille des seigneurs de Prélian (vassal des Chevelu) dont le château se dresse au dessus du hameau.



Le fief et la maison forte de Prélian, dépendances de la famille de Chevelu, sont la possession au 15^{ème} siècle de la famille de Prélian

La maison forte de Prélian se compose d'une tour-résidence du 14^{ème} siècle, dite la Tour des Chevelu, à laquelle on a accolé un corps de logis du 17^{ème} siècle et une grange à redents. On accédait à la tour, par une porte romane,

aujourd'hui murée. La tour est entièrement couverte d'un décor de faux appareil, décor que l'on observe également à l'intérieur des baies, dans des couloirs de circulation ou des escaliers. Ce décor envahissant ne permet pas de hiérarchiser les différentes salles superposées

C'est dans ce hameau que se trouve l'glise de la paroisse de Saint Jean de Chevelu. Elle

est située à Saint-Jean-d'en-Haut, sur le coteau surplombant les lacs de Chevelu. Construite entre 1845 et 1846, il y a donc 2 ans seulement quand le recenseur passe devant, elle succède à un édifice construit en 1614.

A la tête de cette paroisse il y a un homme que tout le monde connaît et qui connaît tout le monde. Il a baptisé tous les enfants de Saint Jean de Chevelu depuis presque 20 ans, mariés de nombreux habitants de la commune. Cet homme c'est **Jean Claude Pierron**, curé recteur de Saint Jean de Chevelu depuis le 12 septembre 1828. Nommé archiprêtre en 1842, il a accompagné les travaux de l'architecte Chiron entre 1845 et 1846 pour la construction de la nouvelle église. Mais l'église ne comporte pas encore son clocher complet.

Avec lui, vivent sa mère Françoise âgée de 75 ans (veuve) et ses deux sœurs, Jeanette 33 ans et Françoise 18 ans. Elles savent toutes les trois lire et écrire.



C'est lui qui tiend les registres de naissance, les publications de mariage, les actes de mariage et les actes de décès ; toute la vie de la commune, comme Maxime Héritier le recenseur qui gère les contrats et les actes de vente et d'achat et la vie administrative.

135.	844.	M. Pierron Jean Claude.	80.
	845.	M. Pierron Françoise.	75.
	846.	Pierron Jeanette.	33.
	847.	Pierron Françoise.	18.

14RECENSEMENT 1848 135 EME MAISON RECENSEE

Sans nul doute ses sœurs œuvrent-elles à la maison d'école, toute proche pour l'éducation des enfants du village (on ne trouve pas d'instituteur dans le recensement de 1848).

Saint Jean de Chevelu dispose d'une maison d'école comme l'indique les archives, qui fera l'objet d'un projet de réparation vers 1868.

2O 2505	Projet de construction d'un clocher et restauration de l'église (1864-1874)	1864-1878
	Délimitation de la forêt communale (1865-1868)	
	Comptabilité - Affaires diverses (1866-1873)	
	Chasse (1866-1873)	
	Projet de réparations à la maison d'école (1868-1871)	
	Reconnaissance de terrains communaux usurpés (1868)	
	Chemins vicinaux (1868-1878)	

Un groupe scolaire ne sera envisagé que vers 1882

2O 2506	Pièces extraites des comptes de gestion (1871-1877)	1871-1888
	Instruction primaire (1872-1886)	
	Culte - Fabrique (1873)	
	Distriction du régime forestier (1874-1878)	
	Affaires diverses - Comptabilité (1874-1885)	
	Bois communaux (1874-1886)	
	Projet de construction d'un groupe scolaire (1882-1888)	

15SOUS-FONDS DES AFFAIRES COMMUNALES (1860-1978)COTE : FR·AD073· 2O 1-3165 ET 1350W 1-653

Dans cette moitié du 19ème siècle, la Savoie, grâce à son appartenance au royaume de Sardaigne a profité d'une politique d'expansion de l'enseignement.

Les communes de Savoie disposent lors de la Restauration sarde en 1815, de nombreuses écoles héritées de l'occupation française à partir de 1792, mais bien qu'étant mal équipées, un ouvrage de 1847 indique que « le duché de Savoie, qui contient 629 communes, possède 647 écoles primaires pour les garçons et presque autant pour les filles.

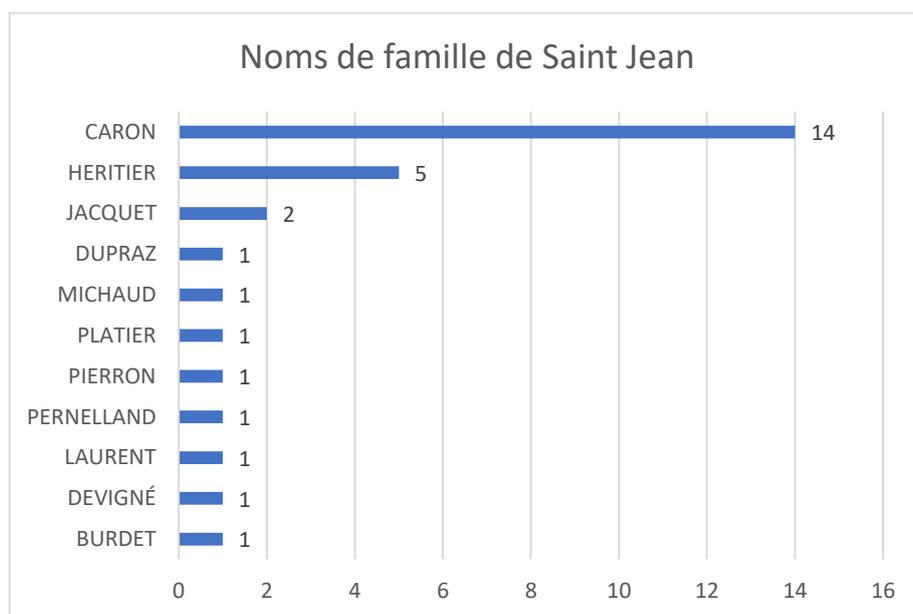
Celles-ci ne fonctionnent que quelques mois par an, particulièrement pendant la période hivernale.

L'enseignement est donné par les membres du clergé ou un instituteur saisonnier, peu formé et mal payé. La présence de l'école est le fait soit du syndic, soit des parents, et est parfois subventionnée par un bourgeois, originaire du village, ayant réussi. Souvent l'enseignement du français est dispensé par un prêtre catholique de la paroisse appelé "vicaire-régent", ou par des confréries religieuses.

Dans sa tournée le recenseur va aussi visiter **Anthelme Michaud** identifié comme **propriétaire** (à la maison 112) avec sa femme et leurs 6 enfants et deux domestiques. Il y a aussi sa mère.

A la maison 124, il y **Jean Carron, maçon**, sa femme et ses 8 enfants. Lui et son fils aîné savent lire et écrire, sa femme et les enfants de plus de 11 ans savent lire. Il dispose aussi d'une servante et héberge deux autres « Carron », une veuve et un veuf).

A Saint Jean le recenseur va visiter **25 maisons** pour **25 familles** et **161 habitants**.



Le recenseur va maintenant redescendre vers le sud ouest de la commune pour poursuivre sa mission.

Etape 14 : La forêt



Le hameau de la forêt (ou de la Forest) s'articule autour de la maison forte (ou du château) de la Forest, qui est une maison forte du 14^{ème} siècle, centre de la seigneurie de La Forest, qui se dresse sur la commune

Le 1^{er} vendémiaire an 12 (24 septembre 1803, à François Million-Rousseau qui avait déjà les terres données précédemment en fermage.

C'est une enceinte quadrangulaire flanquée de quatre tours d'angle, arasées aujourd'hui à hauteur du corps de logis.

On accède à l'intérieur par une étroite porte, en arc brisé, protégée par une cinquième tour dressée au centre de la façade ouest, formant avec la tour d'angle un « châtelet d'entrée ». La porte était précédée d'une herse, dont on peut encore voir les restes et d'un hourd, galerie de bois jadis fixée au niveau des créneaux pour battre les murailles en cas de siège, jeté d'une tour à l'autre sur ce côté. Un balcon a été édifié, au siècle dernier, à sa place.

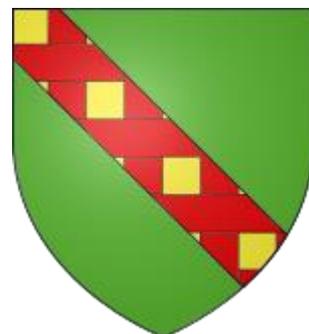
Le château comprend un rez-de-chaussée, ou partie basse, et un étage. Une chapelle construite à l'extérieur, adossée au mur sud-est, sert aujourd'hui d'étable. Les cinq tours, découronnées à la Révolution sur l'ordre du représentant de la Convention en Savoie, étaient autrefois en poivrière à mâchicoulis, protégées en avant-corps par des barbicanes, ou casemates, constituant une enceinte.

Le château s'éclaire, entre autres, par plusieurs fenêtres à meneaux. Au-dessus de l'une d'elles sont sculptées les armes de la famille La Forest.

À courte distance, par un chemin, on accède à la « Petite Forest ou Petite-Forêt », constituée d'un donjon carré, posé sur une butte, et dont il ne reste que les fondations. À côté du donjon, quelques pans de mur ruinés et deux granges dont les bases comportent des éléments gothiques, notamment celles des portes. Elles proviennent très probablement du château primitif, presque entièrement disparu. Le donjon possède encore une fenêtre à meneau.



Le blason familial initial : écartelé de sinople et de gueules au lion d'or et bande d'or chevronné de gueules



*En 1848, le recenseur va trouver **5 familles** et **29 habitants***



Le moulin est occupé par **Marcellin Machet le meunier** (c'est la maison 137)

Le château et ses dépendances sont le domaine de la **famille Million Rousseau** et est occupé à cette date par **Anthelme Rousseau et Benoit Rousseau**, tous deux désignés comme **propriétaires** qui logent avec leurs 2 servantes à la maison 138.

A la maison 139 il y a **François Rousseau**, sa femme et ses 7 enfants. Ils disposent d'un domestique et de 2 servantes. Enfin à la maison 140 habite **Jean Rousseau** avec sa femme et ses quatre enfants. Ils disposent eux aussi de 3 servants.

138.	863.	Rousseau Anthelme.	46.	108.		St Paul.	ief.
	864.	Rousseau Benoit.	48.	109.		Chavel.	Propre
	865.	Marie François.	98.			ief.	ief.
					No.	Montiel.	Servantes.
138.	866.	Jaquet V'ronne.	18.			Chouche	Servants.
139.	867.	Rousseau François.	28.	119.		ief.	Attiréteur.
	868.	Jaquet Josephite.	37.		119.	ief.	ief.
	869.	Rousseau Jeannette.	12.			ief.	ief.
	870.	Rousseau François fils.	11.			ief.	"
	871.	Rousseau Jean - Marie.	9.			ief.	"
	872.	Rousseau Jacqueline.	7.			ief.	"
	873.	Rousseau François	6.			ief.	"
	874.	Rousseau Anthelme	4.			ief.	"
	875.	Rousseau Marie.	1.			ief.	"
	876.	Maxette François	30.	110.		ief.	Domestique.
	877.	Boyer Marthe	10.		111.	ief.	Servants.
	878.	Grouve Elizabeth	18.			Boyer.	ief.

140.	879.	Rousseau Beau.	45.	120.		Cherche.	Cult.
	880.	Chapuisat Beaumette	42.		120.	Arrière.	if.
	881.	Rousseau Joseph.	38.	III.		Cherche.	if.
	882.	Rousseau Outhetue.	12.			if.	if.
	883.	Rousseau Jacques.	6.			if.	"
	884.	Rousseau Beaumette.	4.			if.	"
	885.	Garioud Françoise	18.			S. Paul.	servante.
	886.	Garioud Martine	14.			if.	if.
	887.	Jacques Lamois	20.			if.	if.

Etape 16 : Montagnes

Le recenseur termine sa tournée chez un personnage important, peut-être pas par ses propriétés mais par ses fonctions ; le **cantonnier François Berru**, sa femme et ses enfants.

Le règlement du 10 décembre 1835 précise de manière détaillée le travail attendu

- Assurer l'écoulement des eaux au moyen du curage des cassis, gargouilles, arceaux, et de petites saignées faites à propos partout où elles seront nécessaires, en observant que ses saignées ne devront jamais être faites dans le corps de la chaussée ;
- Faire, en saison convenable, les terrasses pour ouvrir et entretenir les fossés, régler les accotements et talus, jeter les terres excédantes sur les terrains voisins, s'il n'y a pas d'opposition, ou les emmêtrer pour faciliter leur mesurage ou leur enlèvement ;
- Enlever, dans le plus court délai possible, au rabot ou à la pelle, les boues liquides ou molles sur toute la largeur de la chaussée, quand même il n'y aurait ni flaches ni ornières, et accumuler, jusqu'à nouvel ordre, sur l'accotement ces boues en tas réguliers ;
- Régaler ces boues, lorsqu'elles seront sèches, sur les accotements qui auront perdu leur forme, et jeter le surplus sur les champs voisins, s'il n'y a pas d'opposition ;
- Redoubler de soin aux approches de l'hiver pour l'exécution de ce qui est prescrit aux deux paragraphes précédents, afin d'éviter les bourrelets de terre gelée ;
- Dans les temps secs, enlever la poussière et la déposer sur les accotements ;
- Déblayer les neiges sur toute la largeur du chemin, ou au moins de la chaussée, notamment aux endroits où elles s'accumulent et gênent la circulation ; les jeter immédiatement sur les champs voisins, s'il est possible, ou les mettre en tas sur les accotements, de manière à indiquer aux conducteurs de voitures l'emplacement de la voie ;
- Casser les glaces de la chaussée, les enlever et répandre du sable et des gravats, notamment dans les côtes et les tournants brusques ;
- Casser aussi les glaces des fossés et les enlever dans les endroits où elles s'accumulent de manière à faire craindre l'inondation de la voie lors du dégel ;
- Au moment du dégel, favoriser l'écoulement des eaux et enlever les fragments de glaces et de boues, afin que les effets de ce dégel nuisent le moins possible et au roulage et au chemin ;
- Rassembler, casser et emmêtrer, en tas distincts et d'une forme particulière, toutes les pierres errantes, mobiles, saillantes, ou seulement apparentes, lorsqu'elles ont trop de volume, et celles qui seraient à proximité dans les champs voisins et dont on pourrait disposer pour les approvisionnements du chemin ;

- Casser les matériaux destinés à l'entretien, quand ce cassage ne devra pas être fait par l'entrepreneur de la fourniture ;
- Couper ou arracher les mauvaises herbes et les chardons, surtout avant la floraison ;
- Débarrasser la chaussée de tout ce qui peut porter obstacle à la circulation ;
- Nettoyer, par l'enlèvement des terres, plantes et corps étrangers, les plaintes, cordons et parapets des ponts, ponceaux et autres ouvrages d'art ;
- Veiller à la conservation des bornes kilométriques et des poteaux indicateurs.

Il devait aussi apporter une très grande attention et surveiller si les laboureurs n'empiétaient pas sur les bermes avec leur charrue, vérifier si les approvisionnements de matériaux étaient conformes au marché et le caillou de grosseur convenable et exempt de terre. Si en cas de fraude, il n'avertissait pas son supérieur, il se rendait coupable d'intelligence avec l'adjudicataire et était sévèrement réprimé.

Outre ces tâches de travaux, les cantonniers devaient porter gratuitement aide et assistance aux voituriers et voyageurs, mais seulement dans le cas d'accidents.

Les métiers à Saint Jean de Chevelu

La plupart des habitants de la commune sont des cultivateurs. Toutefois certains métiers incontournables dans le milieu rural sont représentés.

Nous ne listerons pas les servantes et domestiques qui souvent d'ailleurs viennent d'autres contrées (Lyon notamment)

On trouve particulièrement :

Notaire Heritier Maxime

Aubergiste Claude Mchaud

Forgeron Heritier Joseph Moliette-Jean Maillet Maxime et Louis Francois

Charon Antoine Lauron ou Lamon---Benoit Jacquet

Charpentier Paroche Francois--- Pierre Pallalise--- Francois Bouquille--- Joseph Machet---Pavoise Antoine

Menuisier Machet Marcellin

Sabotier Machet Francois

Meunière Louise Gouvert--- Vincent Guillaume

Tailleur Michaud Francois Platier Anthelme

Macon Heritier Francois--- Jose Jph Basset--- Carron Francois

Garde Louis Pallatin

Propriétaire Janin Caude--- Cozlin Anthelme--- Gozlin Antoinr--- Michaud Anthelme ---

Rousseau Anthelme

Tisserand Dauton Jean

Cantonnier Francois Berru

Mais certains métiers sont absents.

Pas de boulanger ; sans chacun fait-il son pain ? ou vont-ils à **Yenne** qui possède plusieurs boulangers ainsi que d'autres commerçants

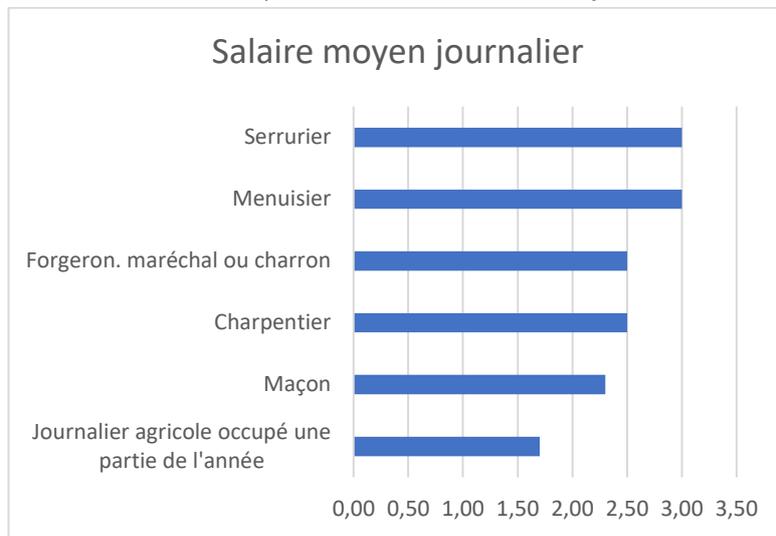
Pas de médecin ; mais sans doute des « rebouteux » comme partout et ils ne sont pas référencés en tant que tels. Pour les soins c'est à **Yenne** qu'il faut se rendre chez **Joseph Teixeira** ou **Sebastien Delavenay**

A **Yenne** on trouve aussi un **pharmacien Laurent Berthet** et deux **sage femme Nicole Picard** et **Anthelmette Jacquemin**

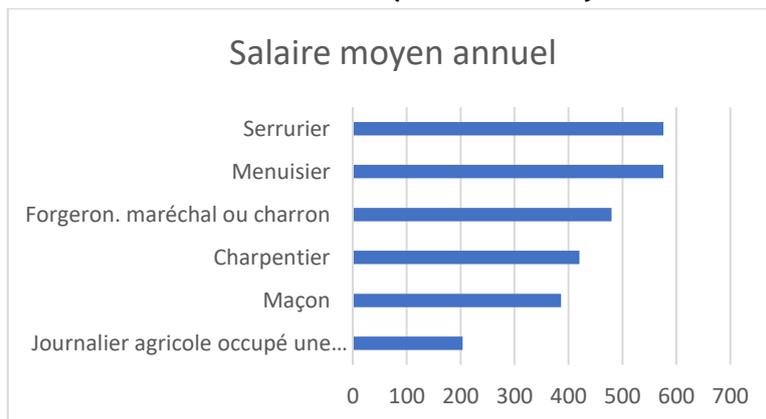
Enfin des services religieux ou régaliens sont eux aussi implantés à **Yenne** :

Les revenus moyens par professions

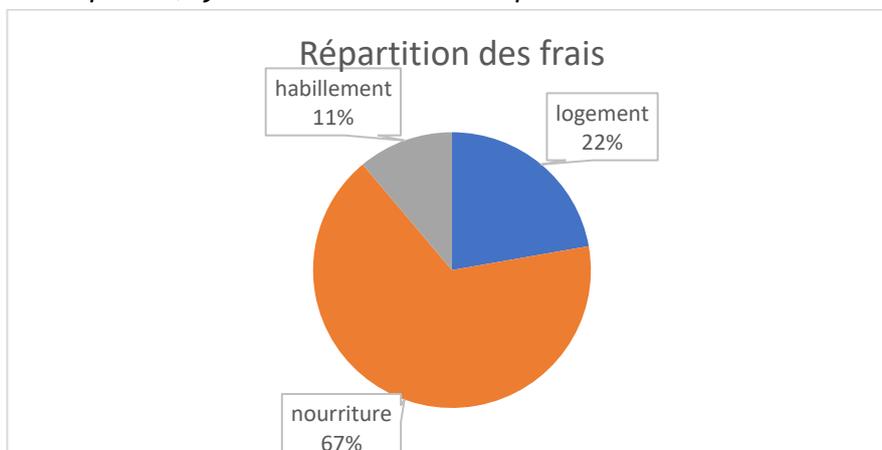
Selon l'étude de Mme Stauner professeur histoire collège de Gannat Allier :



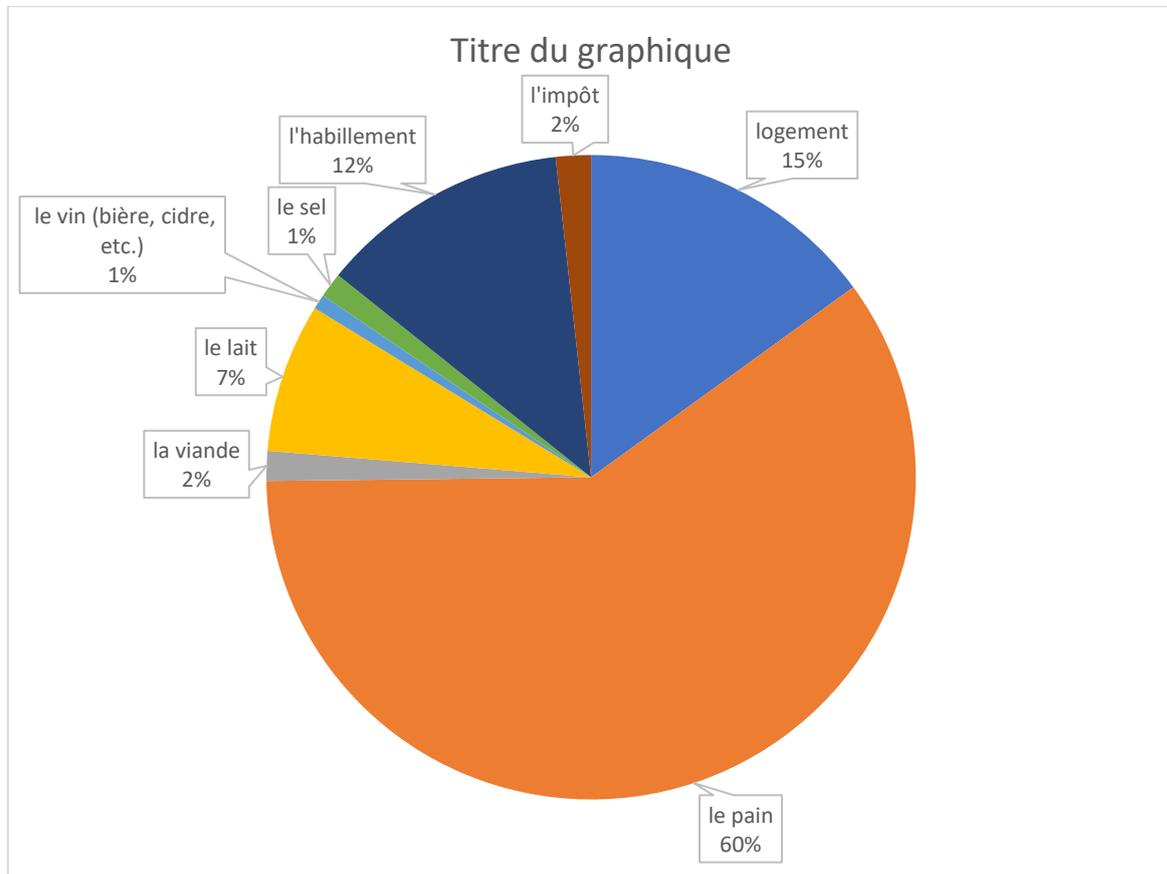
Mais cette situation journalière ne tiend pas compte du nombre de journées de travail possible selon les métiers et les conditions (saisons, etc...). Une estimation serait :



Concernant les dépenses, globalement elles se répartissent de la manière suivante



Mais la même étude propose une répartition plus fine pour les dépenses annuelles habituelles en 1852 d'une famille moyenne de journaliers de cinq personnes (père, mère, trois enfants)



Voilà, le cadre est planté, il nous faut maintenant parler de notre personnage central, sa vie, ses aventures, ses petits secrets et les énigmes non encore résolues.
